



Fabrication M.B. inc.

Manuel d'opération
FUMOIR



Édition octobre 2015



FABRICATION M.B. INC.

640 rte 161, St-Wenceslas, QC G0Z 1J0 Tel. 819-224-4608
www.fabricationmb.com Courriel : mblais@fabricationmb.com

Ce présent manuel concerne uniquement l'explication des différentes composantes du fumoir. Fabrication M.B. inc. se dégage de toutes responsabilités quant à son déplacement, son entreposage et plus généralement son utilisation.

Il est notamment de votre responsabilité d'établir des procédures de cuisson, de fumaison et d'opération du fumoir pour vous assurer de la qualité des aliments, de la salubrité, de la sécurité. Vous devez aussi vous assurer de respecter les normes gouvernementales applicables, incluant celles du MAPAQ, en tout temps.

Ce fumoir n'a aucune certification telle que celles de CSA, Transport Canada, ISO, CE, MAPAQ, CSST, etc.

Vous devez également vérifier la réglementation pour vous assurer que vous avez l'autorisation de votre municipalité pour procéder à la fumaison extérieure ou connaître les conditions et restrictions quant à l'utilisation du fumoir. Assurez-vous aussi d'avoir une couverture d'assurance appropriée.

Ce fumoir n'est pas immatriculé pour le réseau routier, si vous devez le déplacer sur la route, vous devrez procéder à son immatriculation et vous conformer à la loi et à la réglementation en vigueur. De plus, ce fumoir n'a pas de plaque d'identification, de numéro de série ou de sceau de Transport Canada.

Ce fumoir a une garantie limitée de 3 mois s'appliquant aux vices de fabrications pour les pièces et main-d'œuvre excluant les frais de transport. En aucun temps, cette garantie ne couvre les dommages découlant d'usages dits abusifs, tels que ceux occasionnés par la surchauffe générale ou locale, une porte endommagée, car non verrouillée pour le transport, le bris du vérin (voir page 6 pour procédure), etc. La déformation thermique ainsi que la crevaison des pneus sont également exclus.

La dernière version de ce manuel est disponible en consultant notre site web soit : www.fabricationmb.com .



FABRICATION M.B. INC.

640 rte 161, St-Wenceslas, QC G0Z 1J0 Tel. 819-224-4608
www.fabricationmb.com Courriel : mblais@fabricationmb.com

Voici la liste des principales mises en garde :

- Vous devez vous assurer de garder en tout temps une distance sécuritaire par rapport aux matières inflammables ou sensibles à la chaleur en considérant toutes les étapes de la combustion (allumage, feu, étincelles, braises, etc.).
- Prenez garde que le feu soit éteint et qu'il n'y ait plus aucune braise avant tout déplacement de la machine.
- Prenez garde à ce que la fumée dégagée ne puisse être inconfortable en gardant une distance sécuritaire des entrées d'air, des portes, du public, etc.
- Utiliser des cales pour les roues ou tout autre moyen pour s'assurer que le fumoir ne puisse pas se déplacer lors de son utilisation ainsi que lors de l'entreposage. Enlever les cales avant tout déplacement.
- Lors de la première utilisation, vous devez chauffer le fumoir, sans aliment, pour vous assurer d'évacuer tout résidu de vapeur ou odeur de peinture.
- Éviter d'ouvrir tous les tiroirs en même temps lorsqu'ils sont chargés, car il y aura risque de renversement du fumoir.
- Surveiller s'il y a des particules de peinture ou de créosote qui veulent se détacher des parois intérieures, incluant le toit. Si c'est le cas, vous pourrez les retirer avec une brosse, un grattoir ou par lavage pour éviter que ces particules tombent sur vos aliments.
- Une épaisseur de sable de $\frac{3}{4}$ de pouce (19 mm) dans la base du fumoir est obligatoire pour ne pas endommager le fond en acier (ce sable sert d'isolant thermique).
- Éviter toute surchauffe du fumoir.
- Ne jamais laisser le fumoir sans surveillance lorsqu'il est en opération.
- Le fumoir est prévu pour l'utilisation de charbon ou de bois.
- Lors de l'utilisation du fumoir, les parois seront chaudes, il faut donc éviter le contact direct avec celles-ci et si nécessaire s'assurer de délimiter une zone sécuritaire pour l'entourage incluant : le personnel, le public ou les invités.
- Le toit n'est pas en double paroi donc il sera plus chaud que les autres parois du fumoir.
- Ne pas opérer le fumoir lorsque l'opérateur a les facultés affaiblies par l'alcool, la drogue ou autre substance.



FABRICATION M.B. INC.

640 rte 161, St-Wenceslas, QC G0Z 1J0 Tel. 819-224-4608
www.fabricationmb.com Courriel : mblais@fabricationmb.com

UTILISATION

Il y a 2 moyens de contrôler l'apport en air et par conséquent la température, tout d'abord il y a une clef sur la cheminée qui permet de contrôler la sortie de la fumée.





FABRICATION M.B. INC.

640 rte 161, St-Wenceslas, QC G0Z 1J0 Tel. 819-224-4608
www.fabricationmb.com Courriel : mblais@fabricationmb.com

Il y a aussi une trappe qui permet de contrôler l'entrée d'air, cette trappe doit être verrouillée lors du transport pour éviter son ouverture lors des déplacements. La clef sur la cheminée et la trappe peuvent être utilisées indépendamment ou de façon combinée, il s'agit du choix de l'opérateur. La clef peut être enlevée si vous le désirez par contre il vous faudra démonter la cheminée pour pouvoir retirer cette clef.

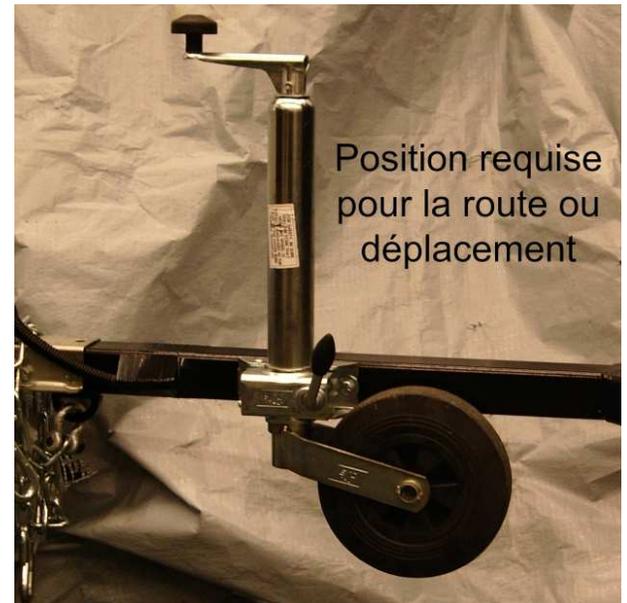
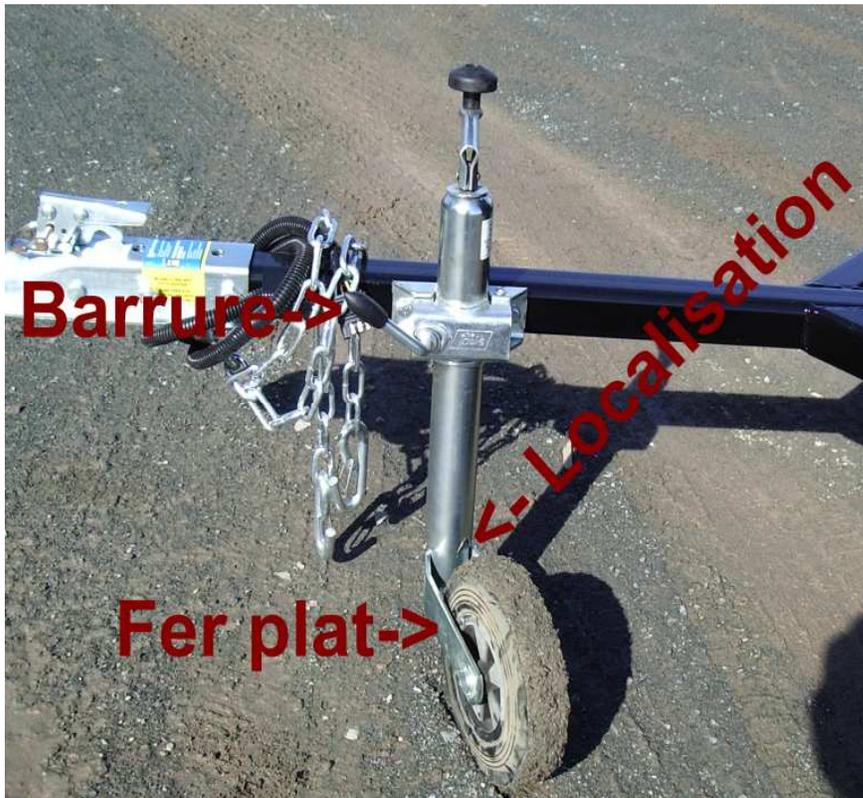




FABRICATION M.B. INC.

640 rte 161, St-Wenceslas, QC G0Z 1J0 Tel. 819-224-4608
www.fabricationmb.com Courriel : mblais@fabricationmb.com

Le vérin sur roue pivotante vous permet de déplacer le fumoir facilement, il faut éviter d'appliquer une force excessive, car le mécanisme a une robustesse limitée. S'il est difficile à tourner, assurez-vous que vous n'êtes pas en bout de course, si c'est le cas vous devrez faire glisser le vérin dans son attache. La barrure sert à bloquer l'attache de retenue du vérin, si vous dévissez la barrure, le vérin glisse en hauteur (attention de ne pas débarrer sans que le fumoir s'appuie sur une cale ou soit attaché sur un véhicule, car il basculera vers l'avant. Cela peut entraîner un risque de bris ou de blessures). Lors du transport sur route, il faut placer le fer plat dans le V de localisation pour éviter que le vérin puisse tourner librement et remonter le vérin dans son attache en utilisant la barrure cela pourrait causer un bris de la roue ou d'autres parties d'équipement.





FABRICATION M.B. INC.

640 rte 161, St-Wenceslas, QC G0Z 1J0 Tel. 819-224-4608
www.fabricationmb.com Courriel : mblais@fabricationmb.com

À l'intérieur, il est possible d'enlever ou déplacer les tiroirs de grille, il faut simplement retirer le boulon qui sert de barrure pour retirer le tiroir du guide. Il est important de remettre les barrures par suite de la nouvelle configuration.

Certains fumoirs sont équipés de pare-feu, la fonction de celui-ci est d'empêcher les flammes de toucher à la viande. Par exemple, si vous faites la fumaison de viande contenant beaucoup de gras (bacon, charcuteries, etc.) le gras devenu liquide peut provoquer une grande flamme au contact du feu. Étant donné qu'il n'y a pas de chargement sur ce pare-feu, il n'a pas de barrure.

Il est obligatoire d'avoir $\frac{3}{4}$ po (19 mm) de sable dans le fond de la machine, il n'y a pas de spécification pour le sable, simplement s'assurer qu'il ne contient aucun contaminant (déglaçant, mortier, etc.). La plupart des quincailleries font la vente de poche de sable.





FABRICATION M.B. INC.

640 rte 161, St-Wenceslas, QC G0Z 1J0 Tel. 819-224-4608
www.fabricationmb.com Courriel : mblais@fabricationmb.com

Lors du transport, pour éviter l'ouverture des portes il faut s'assurer de mettre en place les barrures de transport. Il est à noter que vous pouvez remplacer la barrure par un cadenas si vous désirez limiter l'accès au public. Il est aussi possible de régler la tension du système en vissant ou dévissant l'attache.

